

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DES DEUX MORIN

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT DE PROVINS

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU SMAGE DU 13/02/2019

Le treize février deux mil dix-neuf, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SMAGE) des Deux Morin s'est réuni à la salle Alain Peyrefitte de LA FERTE-GAUCHER (77320) sous la présidence de M. CAUX Nicolas.

Date de convocation : 01/02/2019

Début de réunion : 18h05

Nombre de délégués titulaires en exercice 32 – Quorum : 17

Nombres de votants : 27

		Nom	Présents	Représentés	Absents
CC des Deux Morin	Titulaire	M. DEVESTELE Philippe	X		
	Titulaire	M. DELESALLE Jean-François	XX		
	Titulaire	M. LEMOINE Remy		Pouvoir à M.DELESALLE	
	Suppléant	M. DERVIN	X		
CA de Coulommiers et Pays de Brie	Titulaire	M. MUSART Jean-Luc	X		
	Titulaire	M. CAUX Nicolas	X		
	Titulaire	M. NALIS Daniel	X		
	Titulaire	M. AUBRY Jean-Pierre			X
CC du Pays Créçois	Titulaire	M. DHORBAIT Guy	X		
	Suppléante	Mme AUTENZIO Christine	X		
	Titulaire	M. VAUDESCAL Jean-Louis			X
	Titulaire	M. CAROUGE Bernard	X		
CC du Provinois	Titulaire	M. DEMUR Emmanuel			X
	Titulaire	M. BOULLOT Alain	XX		
	Titulaire	M. HANNETON Alain	X		
	Titulaire	M. RAMBAUD Jean-Claude		Pouvoir à M. BOULLOT	
CA Val d'Europe Agglomération	Titulaire	Mme NEYRINCK Véronique	X		
	Titulaire	M. VERDELLET Fernand	XX		
	Titulaire	M. STROHL Gilbert			X
	Titulaire	M. RIBOURG Patrick		Pouvoir à M. VERDELLET	
CC de la Brie Champenoise	Suppléant	M. GARCIA Juan	X		X
	Titulaire	Mme GOHIN Delphine	X		
	Titulaire	M. MONDOLOT Gilbert	X		
	Titulaire	M. THEISEN Pascal	X		
CC Paysage de Champagne	Suppléant	M. MOREAU Gabriel	X		
	Titulaire	M. GUINAND Henri	X		
CC Sézanne-Sud-Ouest-Marnais	Titulaire	M. CADET Jean-Pierre	X		
	Titulaire	M. LIEGEOIS Michel	X		
	Titulaire	Mme ROUSSEAU Jocelyne	X		
	Titulaire	M. DEGOIS Guy	X		
CC du Sud Marnais	Titulaire	M. POIREL Bernard			X
	Titulaire	M. GUILLAUME Patrick	X		

Invités : Monsieur PERES (DDT 77).

Personnes présente : Mme CHABANE Stéphanie (secrétaire/comptable), Mme BAYER Martine (Chargée de mission PAPI), Mme WIEREPANT Hélène (Animatrice du SAGE des Deux Morin).

M. CAUX Nicolas remercie les membres du comité d'être présents à cette réunion. Le quorum de la moitié des membres présents étant atteint (article L2121-17 du CGCT), la réunion peut commencer.

ORDRE DU JOUR

0. Approbation du procès-verbal du comité du 05/12/2018.
1. Election des Vice-Présidents.
2. Election des membres du bureau.

Le secrétaire de séance est M. DEGOIS Guy (Art L.2121-15 du CGCT) et M. CADET Jean-Pierre et M. NALIS Daniel sont les assesseurs.

0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 05/12/2018.

Le procès-verbal du comité syndical du 05/12/2018 a été envoyé par mail avant le comité, tout le monde a pu en prendre connaissance avant l'approbation.

Le procès-verbal du comité syndical du 05/12/2018 est mis au vote.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du comité syndical du 05/12/2018 est approuvé à l'unanimité.

1. ELECTION DES VICE-PRESIDENTS – Délibération n° 2019-01

Pour rappel, toutes les élections (Président, Vice-Président, membres du Bureau) ont été refaites en date du 05/12/2018. Cependant, suite à la réception d'un courrier de la préfecture nous indiquant un vice de procédure, il est nécessaire de procéder à de nouvelles élections des deux Vice-Présidents et du Bureau du SMAGE des Deux Morin.

M. CAUX Nicolas rappelle qu'en application des articles L 5211-1 et L5211-2, L 2122-4 et 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

M. CAUX Nicolas invite le comité à procéder aux élections conformément à ces dispositions et fait l'appel à candidature pour le poste de vice-président de la Marne.

Le candidat est : M. LIEGEOIS Michel.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

PREMIER TOUR DE SRCUTIN			
Nombres de bulletin dans l'urne	Vingt-sept (27)	Candidats	Nombres de voix
Bulletins blancs	Zéro (0)	M. LIEGEOIS Michel	Vingt-sept (27)
Bulletins litigieux/nuls	Zéro (0)		
Suffrages exprimés	Vingt-sept (27)		
Majorité absolue	Quatorze (14)		

M. LIEGEOIS Michel est élu Vice-Président, il remercie l'assemblée.

M. CAUX Nicolas fait l'appel à candidature pour le poste de vice-président de la Seine-et-Marne.

Le candidat est M. DELESALLE Jean-François.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

PREMIER TOUR DE SRCUTIN			
Nombres de bulletin dans l'urne	Vingt-sept (27)	Candidats	Nombres de voix
Bulletins blancs	Zéro (0)	M. DELESALLE Jean-François	Vingt-sept (27)
Bulletins litigieux/nuls	Zéro (0)		
Suffrages exprimés	Vingt-sept (27)		
Majorité absolue	Quatorze (14)		

M. DELESALLE Jean-François est proclamé Vice-Président et est immédiatement installé. Il remercie l'assemblée.

2. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU – Délibération n° 2019-02

Conformément à l'article 7 des statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SMAGE) des Deux Morin, le bureau est composé comme suit :

- Un Président - Un ou des Vice-Présidents - Un secrétaire - De 8 assesseurs

M. CAUX Nicolas rappelle qu'il serait souhaitable que toutes les intercommunalités soient représentées au sein du bureau et liste les membres qui étaient membres du Bureau.

ELECTION DU SECRETAIRE DE BUREAU

M. CAUX Nicolas fait l'appel à candidature pour le secrétaire de bureau.

M. DHORBAIT Guy propose sa candidature pour la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN			
Nombres de bulletin dans l'urne	Vingt-sept (27)	Candidats	Nombres de voix
Bulletins blancs	Zéro (0)	M. DHORBAIT Guy	Vingt-sept (27)
Bulletins litigieux/nuls	Zéro (0)		
Suffrages exprimés	Vingt-sept (27)		
Majorité absolue	Quatorze (14)		

M. DHORBAIT Guy est élu secrétaire au Bureau du SMAGE des Deux Morin.

ELECTION DU PREMIER ASSESSEUR

M. CAUX Nicolas fait l'appel à candidature.

M. DEVESTELE Philippe propose sa candidature pour la Communauté de Communes des Deux Morin.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

PREMIER TOUR DE SRCUTIN			
Nombres de bulletin dans l'urne	Vingt-sept (27)	Candidats	Nombres de voix
Bulletins blancs	Zéro (0)	M. DEVESTELE Philippe	Vingt-sept (27)
Bulletins litigieux/nuls	Zéro (0)		
Suffrages exprimés	Vingt-sept (27)		
Majorité absolue	Quatorze (14)		

M. DEVESTELE Philippe est élu membre du Bureau du SMAGE des Deux Morin.

ELECTION DU DEUXIEME ASSESSEUR

M. CAUX Nicolas fait l'appel à candidature.

M. CAROUGE Bernard propose sa candidature pour la Communauté de Communes du Pays Créçois.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

PREMIER TOUR DE SRCUTIN			
Nombres de bulletin dans l'urne	Vingt-sept (27)	Candidats	Nombres de voix
Bulletins blancs	Zéro (0)	M. CAROUGE Bernard	Vingt-sept (27)
Bulletins litigieux/nuls	Zéro (0)		
Suffrages exprimés	Vingt-sept (27)		
Majorité absolue	Quatorze (14)		

M. CAROUGE Bernard est élu membre du Bureau du SMAGE des Deux Morin.

ELECTION DU TROISIEME ASSESSEUR

M. CAUX Nicolas fait l'appel à candidature.

La candidature de M. VAUDESCAL Jean-Louis est proposée pour la Communauté de Communes du Pays Créçois.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

PREMIER TOUR DE SRCUTIN			
Nombres de bulletin dans l'urne	Vingt-sept (27)	Candidats	Nombres de voix
Bulletins blancs	Zéro (0)	M. VAUDESCAL Jean-Louis	Vingt-sept (27)
Bulletins litigieux/nuls	Zéro (0)		
Suffrages exprimés	Vingt-sept (27)		
Majorité absolue	Quatorze (14)		

M. VAUDESCAL Jean-Louis est élu membre du Bureau du SMAGE des Deux Morin.

ELECTION DU QUATRIEME ASSESSEUR

M. CAUX Nicolas fait l'appel à candidature.

M. HANNETON Alain propose sa candidature pour la Communauté de Communes du Provinois.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

PREMIER TOUR DE SRCUTIN			
Nombres de bulletin dans l'urne	Vingt-sept (27)	Candidats	Nombres de voix
Bulletins blancs	Zéro (0)	M. HANNETON Alain	Vingt-sept (27)
Bulletins litigieux/nuls	Zéro (0)		
Suffrages exprimés	Vingt-sept (27)		
Majorité absolue	Quatorze (14)		

M. HANNETON Alain est élu membre du Bureau du SMAGE des Deux Morin.

ELECTION DU CINQUIEME ASSESSEUR

M. CAUX Nicolas fait l'appel à candidature.

M. VERDELLET Fernand propose sa candidature pour la Communauté d'Agglomération Val d'Europe Agglomération.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

PREMIER TOUR DE SRCUTIN			
Nombres de bulletin dans l'urne	Vingt-sept (27)	Candidats	Nombres de voix
Bulletins blancs	Zéro (0)	M. VERDELLET Fernand	Vingt-sept (27)
Bulletins litigieux/nuls	Zéro (0)		
Suffrages exprimés	Vingt-sept (27)		
Majorité absolue	Quatorze (14)		

M. VERDELLET Fernand est élu membre du Bureau du SMAGE des Deux Morin.

ELECTION DU SIXIEME ASSESSEUR

M. CAUX Nicolas fait l'appel à candidature.

M. THEISEN Pascal propose sa candidature pour la Communauté de Communes de la Brie Champenoise.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

PREMIER TOUR DE SRCUTIN			
Nombres de bulletin dans l'urne	Vingt-sept (27)	Candidats	Nombres de voix
Bulletins blancs	Zéro (0)	M. THEISEN Pascal	Vingt-sept (27)
Bulletins litigieux/nuls	Zéro (0)		
Suffrages exprimés	Vingt-sept (27)		
Majorité absolue	Quatorze (14)		

M. THEISEN Pascal est élu membre du Bureau du SMAGE des Deux Morin.

ELECTION DU SEPTIEME ASSESSEUR

M. CAUX Nicolas fait l'appel à candidature.

La candidature de M. LOMBARD Maurice est proposée pour la Communauté de Communes Paysage de Champagne.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

PREMIER TOUR DE SRCUTIN			
Nombres de bulletin dans l'urne	Vingt-sept (27)	Candidats	Nombres de voix
Bulletins blancs	Zéro (0)	M. LOMBARD Maurice	Vingt-sept (27)
Bulletins litigieux/nuls	Zéro (0)		
Suffrages exprimés	Vingt-sept (27)		
Majorité absolue	Quatorze (14)		

M. LOMBARD Maurice est élu membre du Bureau du SMAGE des Deux Morin.

ELECTION DU HUITIEME ASSESSEUR

M. CAUX Nicolas fait l'appel à candidature.

Mme ROUSSEAU Jocelyne propose sa candidature pour la Communauté de Communes Sézanne-Sud-Ouest-Marnais.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

PREMIER TOUR DE SRCUTIN			
Nombres de bulletin dans l'urne	Vingt-sept (27)	Candidats	Nombres de voix
Bulletins blancs	Zéro (0)	M. ROUSSEAU Jocelyne	Vingt-sept (27)
Bulletins litigieux/nuls	Zéro (0)		
Suffrages exprimés	Vingt-sept (27)		
Majorité absolue	Quatorze (14)		

Mme ROUSSEAU Jocelyne est élu membre du Bureau du SMAGE des Deux Morin.

La séance est levée à 18h30

Secrétaire de séance

M. DEGOIS Guy



Président du SMAGE des Deux Morin

M. CAUX Nicolas

